

COMMUNE D'ALLONDRELLE LA-MALMAISON

Compte rendu des délibérations de la Séance ordinaire du 13 avril 2014

PRESENTS: M.M. MARIEMBERG Jean-François Maire, CLAUDET Eric 1er adjoint, BOUS Xavier 2ème adjoint, Mmes LEPAGE Isabelle, LE LOUARN Françoise, CHAPUT Marie-Ange, JONETTE Marie, MM. PETRUZZELLI Nicolas, BUDIN Eric, LEDOYEN Jean-Pierre, MALGRAS Jean-Marc.

La séance est ouverte à 17 Heures.

Absents excusés : Mme BECRET Lise, M. CAPART François, BLANCHETETE Gilbert, VENERUCCI David.

1. Fixation des 4 taxes pour 2015 :

Le Maire présente l'état 1289 de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2014. Pour boucler le budget, le maire précise qu'il n'est pas nécessaire d'augmenter les taux. Il rappelle le niveau des taux moyens des communes du département en 2014 (colonne de droite du tableau) et précise que les taux votés par le précédent conseil sont restés identiques depuis 2009 soit :

Taxes locales	Taux 2015 Allondrelle la-Malmaison	Moyenne départementale des taux communaux
Taxe d'habitation	11, 23 %	27, 54 %
Taxe foncière bâtie	5, 00 %	18, 20 %
Taxe foncière non bâtie	10, 16 %	26. 23 %
Contribution économique territoriale	18, 01 %	25, 76 % (taux national moyen)

A l'unanimité, le conseil décide de ne pas augmenter les impôts pour 2015.

2. Budget primitif de la Commune pour 2015:

Le budget primitif de la commune se présente comme suit :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	295 689. 17€	251 583. 53€
Dépenses	295 689. 17€	251 583. 53 €
Résultat	0, 00 €	0, 00€

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité, le budget.

3. Budget du Service de l'Eau pour 2015 :

Le budget primitif du service de l'eau se présente comme suit :

	Exploitation	Investissement
Recettes	28 899. 52 €	89 629. 53 €
Dépenses	28 899. 52 €	89 629. 53 €
Résultat excédentaire	0, 00 €	0, 00 €

Le conseil municipal adopte à l'unanimité, ce budget.

4. Budget primitif du CCAS pour 2015.

Le budget primitif du Centre Communal d'action sociale pour 2015 se présente comme suit :

	Fonctionnement
Recettes	7 650. 54 €
Dépenses	7 650. 54 €
Résultat excédentaire	0, 00 €

Le conseil du CCAS adopte à l'unanimité, le budget.

5. Location aisanse communale.

Suite à la demande de M. FRANCHINI Robert d'annulation de la location de l'aisance communale qui lui était attribuée, le conseil décide de louer ce terrain à M. LAMPSON Jocelyn.

Voté à l'unanimité.

Informations au conseil :

Nettoyage de printemps 2015

Le maire rappelle qu'il mène avec les jeunes de la commune une opération nettoyage de printemps qui aura lieu samedi 18 avril après midi. Les conseillers ayant un peu de temps sont invités à y participer.

Visite de l'architecte des bâtiments de France :

Un tirant placé au niveau des piliers de l'église d'Allondrelle est cassé. Il a été constaté que les autres tirants sont également cassés, depuis déjà bien longtemps. Le maire a invité l'architecte des bâtiments de France afin de constater les dégâts et surtout de trouver avec lui les modalités d'une réparation pérenne. L'architecte vient en mairie le mardi 14 avril à partir de 16H30. Ce sera l'occasion de parler de la chapelle de l'Ange gardien.

Le maire,

JF MARIEMBERG